

peu de viande, pois, beurre ou saindoux, thé, mélasse, outre-habillement et chaussures. Elles ne pourront se procurer ici de tout cela avant le mois de juin prochain.

Je dirige à mes frais quelques familles des plus pauvres vers les endroits où elles trouveront de l'ouvrage. Mais mes moyens sont épuisés. Plusieurs de nos hommes vont aussi se rendre aux chantiers. Mais il y a toujours en outre presque toutes ces 80 familles qu'on ne peut transporter et qui ont un besoin absolu d'être aidées dès maintenant et au plus tôt. Une fois en novembre, il n'y a guère moyen d'avoir du secours d'ailleurs.

Dans quelques jours quatre de nos goëlettes seront à Québec. Elles pourraient nous rapporter du secours en revenant.

Je vous prie donc avec larmes d'organiser un comité de secours pour venir en aide prompt et efficace à ces pauvres gens.

F. X. Bossé, Ptre.,
Préfet Apostolique du Labrador.

L'origine du "God save the Queen."—Le journal *La Mode* publiait, à la date du 23 juillet 1881, le renseignement suivant :

"On écrit d'Edimbourg que les mémoires manuscrits — de la duchesse de Perth viennent d'être vendus, à Londres, pour une somme de 3000 livres sterling. On y trouve une foule de détails intéressants sur la cour de Louis XIV, ainsi que sur celle du roi Jacques pendant le séjour de ce monarque au château de Saint-Germain-en-Laye. En rendant compte de l'établissement de Saint-Cyr, elle y témoigne d'un fait qui n'était pas inconnu en France, mais dont la révélation n'était appuyée que sur le témoignage des anciennes religieuses de cette maison, à savoir que l'air et les paroles du *God save the Queen* sont d'origine française. "Lorsque le roy très-chrétien entra dans la chapelle, tout le cœur des dites demoiselles nobles y chantait à chaque fois les paroles suivantes, et sur un très bel air du sieur de Lully : Grand Dieu, sauvez le Roy!" etc., de même que ci-dessus, avec l'orthographe du temps.

"La tradition de Saint-Cyr portait que le compositeur Haendel, pendant la visite qu'il fit à la supérieure de cette maison royale, avait demandé et obtenu la permission de copier l'air et les paroles de cette invocation française, qu'il aurait ensuite offerte au roi Georges I, comme étant de sa composition, et reçut de ce souverain une pension de 400 livres sterling."

Deux journaux anglais en ont parlé à la même époque et dans les mêmes termes. Des recherches faites depuis ont établi d'une manière irréfutable la supériorité du compositeur anglo-allemand.—*De la Semaine religieuse de Québec.*

CAUSERIE AGRICOLE

ÉLEVAGE DES COCHONS.
(Suite)

Du choix de la truie.—Il faut apporter, dans le choix des truies portières, le même soin que dans celui du re-

producteur ; toutes les qualités que nous avons recherchées dans ce dernier, doivent se trouver dans la truie ; elle doit avoir en outre les flancs très développés et le ventre volumineux : ce sont des indices de fécondité.

C'est surtout pour la truie qu'il convient de rechercher la plus grande taille possible, et l'on doit vérifier avec soin le nombre des mamelles ; celles qui en ont le plus grand nombre sont celles que l'on doit préférer.

La truie a généralement de 6 à 12 petits ; ce nombre s'est élevé jusqu'à 15 même ; mais une telle fécondité est loin d'être très avantageuse, car la plupart des petits périssent habituellement tant par l'impossibilité où est la mère d'en nourrir un aussi grand nombre, que parce une telle multiplication d'individus les rend nécessairement faibles.

Chaque petit adopte, dès sa naissance, une mamelle, ne la quitte plus et la défend contre tout envahisseur.

Des faits qui précèdent, il ressort : que la truie ne peut nourrir qu'un nombre de petits proportionné à son nombre de mamelle, bien que souvent elle donne naissance à un plus grand nombre ; que les portées les plus avantageuses seront celles qui donneront autant de petits que la mère a de mamelles, et que, naturellement, les mères que l'on devra préférer seront celles qui auront le plus grand nombre de mamelles.

Lorsqu'on aura un excédant de petits, on pourra essayer de les nourrir à la main avec du lait de vache ; mais l'on réussira, croyons-nous, rarement.

On ne doit pas faire saillir une jeune bête avant qu'elle ait dix mois. Plus tôt, on nuit à la croissance de la mère, et dans ce cas la portée est plus faible et peu nombreuse. La plupart des auteurs qui ont écrit sur le porc, recommandent d'attendre que les jeunes bêtes, mâle ou femelle, aient un an avant de le livrer à la reproduction.

La truie porte 110 à 120 jours. L'époque où les petits doivent arriver n'est point indifférente ; il faut tenir compte à cet égard des exigences de la vente et de la saison qui convient le mieux aux jeunes. Il sera toujours avantageux d'avoir les premières portées de fort bonne heure au printemps, parce qu'un grand nombre de nos cultivateurs, surtout ceux qui possèdent des cochons de races berkshire et essex, ne veulent pas hiverner un porc et le tuent à l'âge de huit à dix mois, aux environs de Noël ; d'un autre côté, comme les porcelets de naissance craignent beaucoup le froid, il faut attendre que la saison rigoureuse soit passée.

La truie pleine doit de toute nécessité être isolée et avoir une loge à part, surtout au dernier mois. Il faut la nourrir copieusement et autant que possible, lorsqu'elle approche de son terme avec des aliments nourrissants, sous un petit volume, tels que farine, racines cuites délayées dans des lavures de cuisine, ou dans du petit lait. Ce sont également les aliments qui lui conviennent le mieux pendant qu'elle est nourrice ; mieux elle sera nourrie pendant cette époque, plus les petits prospéreront et deviendront beaux.

Il faut surveiller le moment où la truie doit mettre bas ; si elle est en liberté, elle ramasse alors, dans sa cour, avec sa gueule, de la paille qu'elle accumule dans